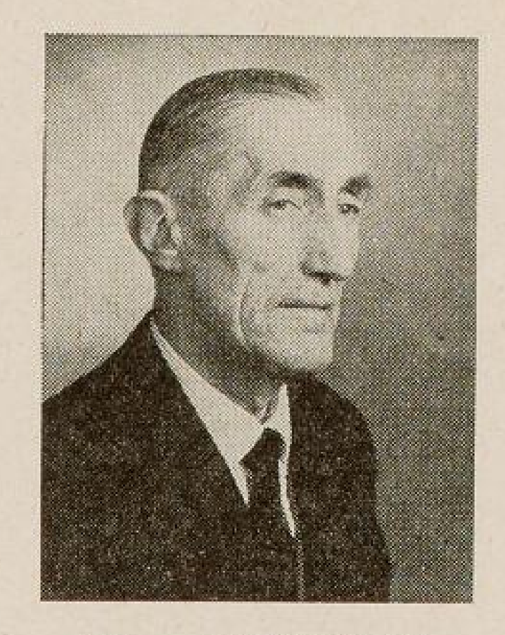


Antoine GUITTON
Député sortant

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE — 4e CIRCONSCRIPTION

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE NOVEMBRE 1962

CANDIDAT D'UNION POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS ET DU PROGRÈS SOCIAL



Rémy RENÉ-BAZIN
Remplaçant éventuel

Vendéennes, Vendéens,

Depuis onze ans, vous m'avez chargé de vous représenter au Parlement. En 1958, vous m'avez fait l'honneur de la plus belle élection de France avec 41.020 suffrages sur 54.000 votants.

Fier d'avoir été fidèle à mes engagements et décidé à poursuivre l'œuvre entreprise dans le Département, à l'Assemblée Nationale et au Conseil de l'Europe, je me présente à nouveau devant vous. Il est donc de mon devoir de vous rendre compte de l'action que j'ai menée au Parlement.

Le plus grand problème d'aujourd'hui, surtout dans notre Vendée, nous en sommes tous de plus en plus conscients, est d'animer et de développer la vie locale sous tous ses aspects.

EN VENDÉE. — AGRICULTURE.

De 1951 à 1962, j'ai demandé et obtenu des crédits, des subventions, de l'ordre de 2 milliards d'A. F. qui nous ont aidés à assainir le cheptel bovin et à aménager 2.066 étables contaminées, sauvant ainsi de la ruine de nombreux agriculteurs.

Des prêts à long terme sont accordés aux jeunes agriculteurs, le plafond devra en être relevé, pour permettre leur installation et leur faciliter l'accession à la propriété avec l'aide des S. A. F. E. R.

De même, les planteurs de tabac bénéficient de prêts à faible taux d'intérêt pour la construction de séchoirs, ainsi que les débitants de tabac pour l'aménagement et la modernisation de leur débit.

LOI-PROGRAMME AGRICOLE.

Par la loi-cadre, nous avions obtenu la parité des prix pour l'agriculture. Malheureusement, cette loi ayant été violée à plusieurs reprises, une vigilance soutenue sera nécessaire pour en obtenir le respect et l'application.

Dans ce domaine, mon programme tient en trois points qui sont liés :

Réforme de structure pour empêcher les cumuls abusifs et créer des exploitations viables, notamment en élargissant la mise en commun de la main-d'œuvre et du matériel, et en créant des groupements d'achats et de ventes, nécessaires face au Marché Commun ;

Politique de soutien de prix rémunérateurs ;

Recherche de débouchés, tant pour l'excédent des produits alimentaires que pour les produits manufacturés, les deux étant liés à l'expansion économique et au plein emploi de la main-d'œuvre.

ADDUCTION D'EAU.

Grâce aux crédits obtenus à la suite de multiples interventions et démarches depuis une dizaine d'années, les trois-quarts des communes de notre circonscription sont aujourd'hui alimentées en eau potable venant de la Loire et des grands barrages de Vendée. Dans quelques jours, elle arrivera au Mont des Alouettes et, en 1963-1964, les dernières communes bénéficieront de l'eau courante, apportant ainsi dans les foyers les avantages et le confort qu'elle procure.

HABITAT RURAL. — LOGEMENT.

Les crédits et les dispositions sociales adoptés, pour insuffisants qu'ils soient, ont permis de réaliser depuis dix ans plus de logements d'habitation qu'il n'en avait été construit depuis cent ans. Néanmoins, face aux besoins urgents actuels, l'effort devra être poursuivi et accéléré afin que des crédits importants indispensables soient inscrits dans la loi de finances.

ENSEIGNEMENT.

Par les différentes lois-programme, la loi d'orientation agricole, nous avons voté des dispositions permettant la création de nombreuses maisons familiales indispensables à la formation technique et professionnelle de nos jeunes ruraux. Des bourses, en nombre trop limité actuellement, devront leur être accordées pour rendre accessible à **tous** les établissements classiques ou techniques susceptibles de porter à leur meilleur niveau les aptitudes de chacun.

INDUSTRIE.

Il importait également de promouvoir la création et l'extension de nouvelles industries. Pour les unes et les autres, nous avons fait adopter des mesures fiscales favorables à leur implantation dont les effets permettront la suppression des zones de salaires, qui créent des injustices inadmissibles.

L'artisanat, le commerce et la petite entreprise devront être protégés contre les dangers de la technocratie, souvent plus attachée aux théories, aux statistiques, qu'aux réalités humaines et plus sensible aux intérêts des grandes banques qu'à la survie de nos provinces. Ils devront s'unir dans leurs organisations professionnelles pour défendre ce patrimoine qu'est leur fonds de commerce, contre les interventions administratives arbitraires.

VIEUX TRAVAILLEURS.

La modeste retraite qui leur est servie, malgré les dernières augmentations, n'est pas en rapport avec la vie actuelle. Ils méritent mieux. Notre attention et nos efforts devront tendre à obtenir pour eux une retraite plus substantielle leur permettant de vivre décemment.

LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT.

Je suis de ceux qui pensent qu'il ne faut pas faire de la religion un tremplin politique. Mais je suis aussi de ceux qui ne craignent pas de dire que nos croyances religieuses doivent être à la base de notre vie publique comme de notre vie privée. C'est pour cela que j'estime nécessaire d'affirmer ma volonté en matière d'enseignement.

Ce sera d'ailleurs l'honneur du Parlement sortant d'avoir imposé à un gouvernement réticent, après de longs efforts, le dépôt d'une loi d'aide à l'enseignement privé. C'est avec le sentiment d'accomplir un devoir sacré que mes amis et moi-même nous sommes battus au cours de séances dramatiques contre ceux qui déjà reniaient leurs engagements, pour arracher des amendements et garanties qui ont permis une application relativement favorable, en dépit des pièges dont le texte était semé. Il faut cependant demeurer vigilant pour que le caractère propre de nos écoles chrétiennes soit respecté comme nous l'a promis solennellement le Premier Ministre Michel DEBRÉ et pour que nos maîtres obtiennent définitivement les garanties auxquelles ils ont droit.

DÉFENSE DES LIBERTÉS ET DE LA FAMILLE.

Les transformations de notre époque rendent les individus de plus en plus dépendants des groupes auxquels ils appartiennent. Mais en même temps il convient que la société qui se construit fasse leur place réelle aux personnes et aux familles, et que les avantages sociaux, telles que les allocations familiales, soient en rapport avec le coût de la vie.

Les activités libres doivent être protégées. La médecine, entre autre, pour le bien général, doit demeurer indépendante.

POLITIQUE INTERNATIONALE.

Désigné par l'Assemblée Nationale pour siéger au Conseil de l'Europe comme Vice-Président de la commission de l'agriculture, j'ai, au cours de ces trois dernières années, fait adopter des recommandations par les quinze pays membres, entre autres celles sur la fièvre aphteuse, l'excédent des produits alimentaires, la campagne contre la faim, l'état de la sécurité européenne, etc...

L'Alliance Atlantique devra être renforcée, car elle est notre garantie et notre bouclier contre toute attaque venant de l'Est. Une force de dissuasion atomique est nécessaire à notre défense, mais elle ne paraît réalisable que dans le cadre de cette alliance, la France seule n'ayant ni les moyens, ni la possibilité de la réaliser.

Tels sont, sommairement exposés, les points principaux sur lesquels s'est portée mon action, en plein accord et avec l'appui de notre ami Rémy RENÉ-BAZIN, mon remplaçant éventuel, petit-fils du grand écrivain catholique RENÉ BAZIN, qui a toujours su conserver un souci constant d'apporter des solutions humaines aux problèmes économiques et sociaux. Il reste dans ces domaines fidèle aux visions d'avant-garde de l'auteur de " La Terre qui Meurt „ et de " De Toute son Ame ". Vous connaissez d'ailleurs tous son action et son dévouement, en particulier au Conseil Général. C'est vous dire que, si demain je venais à disparaître, notre belle circonscription ne saurait être remise en de meilleures mains.

Le 18 Novembre, vous jugerez mon action et les votes que j'ai émis depuis mon entrée au Parlement. Si vous me donnez à nouveau votre confiance, je ne vous fais qu'une promesse : celle de continuer, avec l'aide de Dieu, à mener l'action entreprise pour vous depuis onze ans pour la paix, la prospérité de notre département et la défense des idées qui nous sont chères.

Fort de cette confiance, je n'épargnerai rien pour en rester digne et serai heureux de me dire toujours votre ami et votre défenseur.

VIVE LA VENDÉE... VIVE LA FRANCE...

Antoine GUITTON

Agriculteur à La Verrie
Président départemental du Groupement de Défense contre les Maladies des Animaux
Président de la Fédération des Planteurs de Tabac de Vendée
Vice-Président du Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau
Vice-Président de la Commission de l'Agriculture du Conseil de l'Europe
Député sortant

CANDIDAT D'UNION POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS ET DU PROGRÈS SOCIAL

REMPLAÇANT ÉVENTUEL:

Rémy RENÉ-BAZIN

Maire de Treize-Vents
Vice-Président du Conseil Général de la Vendée
Président de la Commission des Finances du Conseil Général

IMP. VERRIER - LES HERBIERS